

# Les jardins partagés à Villeurbanne : initiative citoyenne ou outil politique ?

KLING Océane

VA APU Promotion 64

Maitre de TFE : Marine Huet (CERREAM)

## Contexte et méthodologie

Le projet « Parlons Climat » lancé par la métropole de Lyon met en avant certains enjeux actuels de l'urbanisme français, et particulièrement la place de la nature en ville et l'implication du citoyen sur le sujet. La qualité de vie en ville est aujourd'hui au cœur de la conception urbaine, l'enjeu étant de protéger les espaces verts précieux à la qualité du cadre de vie tout en continuant à développer les villes. Les politiques publiques cherchent à impliquer davantage le citoyen dans l'action publique locale, l'idée étant de valoriser l'expertise d'usage de l'habitant. Le jardin partagé étant aujourd'hui un espace crée et géré par de habitants, il apparaît comme le bon exemple d'action citoyennes à mener sur sa ville afin de répondre à ces enjeux.

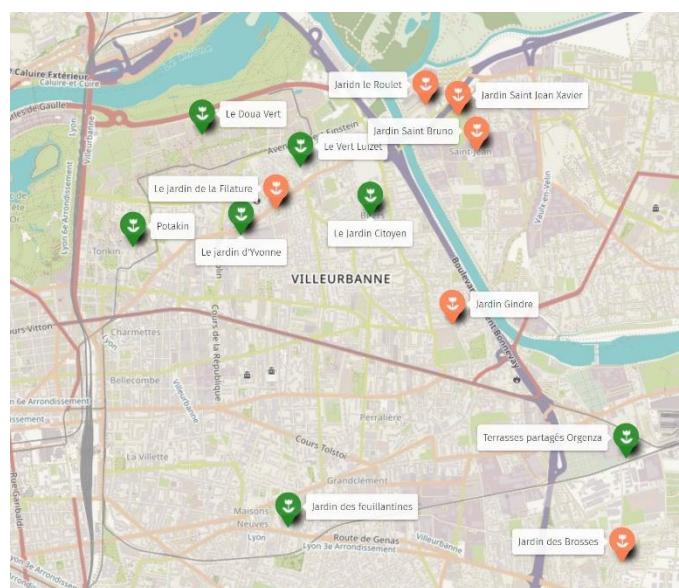
La mise en parallèle de l'implication habitante et de l'implication de la ville sur le sujet, ainsi que l'analyse des relations entre acteurs, permettra de questionner la place laissée par la ville au citoyen pour agir et participer à l'action publique locale. La ville de Villeurbanne, limitrophe de Lyon sera le terrain d'étude de ce mémoire. Sa diversité en termes de morphologie urbaine, de population et la forte implication de la ville sur le sujet de la nature en ville, rend ce territoire intéressant vis-à-vis du sujet d'étude.

Ce mémoire se base sur une recherche bibliographique approfondie et sur une enquête de terrain auprès de la ville de Villeurbanne, et des jardins partagés.

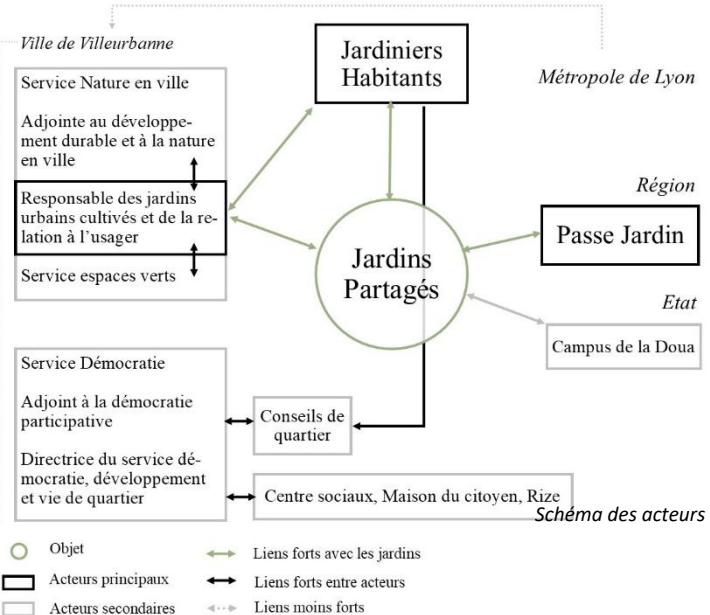
## Résultats principaux

Les jardins collectifs urbains sont apparus à Villeurbanne au XIXème siècle, avec les jardins ouvriers. Les jardins partagés se différencient de ces jardins ouvriers, renommés jardins familiaux, par le fait de cultiver et de gérer collectivement une même parcelle. Ces jardins se sont développés sur le territoire villeurbannais, et s'implantent généralement sur des espaces de délaissés urbains appartenant à la ville ou à la Métropole de Lyon.

Carte des jardins familiaux (orange) et des jardins partagés (vert) à Villeurbanne



Les acteurs impliqués autour de ce concept sont nombreux à Villeurbanne. Le montage des jardins implique les habitants, la ville, et le *Passe Jardin* principalement. Un poste à la ville est dédié à la gestion de ces espaces, le poste de responsable des jardins urbains cultivés et du lien avec l'usager. Il constitue l'entrée principale entre jardins et ville et joue le rôle de facilitateur du jeu d'acteur. La pérennité de ces espaces repose sur un bon fonctionnement du collectif d'habitant mais également de bonnes relations entre acteurs impliqués.



Le jardin partagé est un exemple d'initiative citoyenne sur l'espace public. Il répond à un besoin habitant de créer ce type d'espaces. Le collectif permet à l'action citoyenne de gagner de l'ampleur et la formalisation en association d'interagir plus facilement avec la ville. Le jardin partagé permet une grande transmission des savoirs entre utilisateurs. Il permet également au citoyen de se questionner sur l'écologie, sur la transition des villes et d'adopter un comportement plus responsable. Il joue le rôle de modèle et motive certains habitants à s'investir davantage pour leur ville. L'*empowerment* caractérise le pouvoir d'agir et énonce la nécessité d'un apprentissage pour agir en connaissance de cause. Certains comportements limitent ce pouvoir d'agir, comme les peurs individuelles ou encore la bonne gestion du collectif. Une gentrification des jardins met en avant une certaine inégalité de la population face au pouvoir d'agir.

La ville de Villeurbanne s'implique fortement sur le sujet des jardins partagés, car ils apparaissent comme un outil permettant de répondre à un certain nombre d'enjeux du territoire sur la qualité de vie en ville. Elle intervient lors du montage du jardin mais également par un suivi régulier de l'ensemble du réseau des jardins cultivés de Villeurbanne. La forte implication politique sur cet objet remet en question le caractère apolitique des jardins partagés. Ces espaces privilégient l'expérimentation au sein du collectif et ne caractérisent pas une forme d'opposition au système. Ils reposent sur une initiative citoyenne et se différencie de la participation citoyenne, qui, elle, reste encadrée par les politiques. Or, la ville initie des jardins au sein de ses projets urbains, ce qui positionne les jardins partagés à l'interface entre initiative citoyenne et participation citoyenne. L'implication des politiques sur ces espaces est donc croissante et la place laissée à l'action citoyenne décroissante. Le jardin apparaît comme dépendant de la ville, qui utilise l'image des jardins à des fins politiques. La gestion des jardins par la ville apparaît comme un atout pour la pérennité de ces espaces, mais remet en question le principe même du jardin, qui est de laisser place aux actions citoyennes.